

Lutte des classes

TRIBUNE FRANCAISE DE WORKERS INTERNATIONAL (POUR LA RECONSTRUCTION DE LA QUATRIEME INTERNATIONALE)

N° 15

7 DECEMBRE 2013

luttendesclasse@live.fr

Défendons les militants ouvriers namibiens, nos camarades !

Le 20 novembre, notre organisation, la Workers International (Internationale Ouvrière) a lancé un appel en défense de nos camarades namibiens que nous reproduisons ci-après ainsi que la lettre de protestation de ces militants namibiens contre les attaques répétées judiciaires illégales que les autorités du pays au service de la bourgeoisie sud-africaine développent contre eux. Cette dernière attaque judiciaire déclenchée récemment n'est pas un hasard. Sur la base d'une longue lutte tenace et acharnée, nos camarades sont arrivés à regrouper une fraction importante des travailleurs namibiens comme les mineurs, les enseignants, de la jeunesse ainsi que des paysans de plusieurs ethnies du pays. Ils envisagent maintenant de fonder le parti ouvrier namibien justement au début de l'année prochaine, en présence d'un large contingent d'ouvriers sud-africains. C'est précisément ce moment choisi par le capital et ses représentants pour développer une série d'attaques afin de retarder et même d'empêcher ce pas en avant considérable du mouvement ouvrier namibien et sud-africain en général.

Arrêtez la persécution juridique contre Hewat et Erica Beukes et August Maletzky !

Il a été porté à notre attention que les organes de l'état de Namibie prennent des mesures en vue de persécuter et d'intimider les citoyens namibiens nommés ci-dessus, et par des méthodes diverses les privent de leur maison (ce qui est aussi le bureau du Centre Ouvrier de Conseil et de Liberté Ouvrière.

Nous soutenons vivement la réclamation de Hewat et Erica Beukes ainsi que du Centre Ouvrier de Conseil selon lesquelles ces mesures étatiques leur sont infligées parce que ces camarades avaient la témérité de défier « de violations sérieuses de nos droits pendant de longues années qui étaient des représailles à cause de notre résistance politique contre la violation de droits fondamentaux par le régime namibien et l'appauvrissement de masses causé par le vol et le pillage de ses chefs de corporation ». (Lettre du Centre Ouvrier de Conseil au premier ministre Dr.Hage Geingob, 20 novembre 2013.)

Nous demandons que ces mesures oppressives et d'intimidation soient annulées. Nous mènerons campagne à travers le mouvement ouvrier socialiste et de libération à l'échelle internationale afin de soutenir la cause du Centre Ouvrier de Conseil et August Maletzky.

Bob Archer

Secrétaire du Workers International
Workers International, PO Box 68375, London E7 7DT, Great Britain

Workers Advice Center (Fax): 088641065 (4479)
Dodge Avenue, Khomasdal, Windhoek
Président de Namibie (Fax): 00264.61.270.74.39
Premier ministre (Fax): 00264.61.24.95.46

Déclaration du Centre Ouvrier de Conseil

Windhoek, Namibie,
20 novembre 2013

Au premier ministre Dr. Hage Geingob

Nous soussignés Hewat et Erica Beukes et August Maletzky présentons respectueusement à vous comme chef administratif du gouvernement l'exposé suivant. Nous en transmettons cordialement une copie au Président de la République de Namibie.

Hier 19 novembre 2013, un mandat d'expulsion de leur maison était issu illégalement par la Cour Suprême contre Hewat et Erica Beukes. Son objectif était de prévenir une confrontation mortelle éventuelle avec la police.

En même temps, le juge président Petrus Damaseb ordonnait de sa propre initiative et sans raison à la police namibienne de poursuivre August Maletzky avec l'objectif de l'emprisonner. Plutôt cette année Mr. Maletzky a demandé Mr. Damaseb de renoncer à son audition de tribunal à cause de son préjugé et de son incompétence. Mr. Damaseb a réservé son jugement à ce sujet jusqu'à hier. Mais au lieu de dire s'il voulait, oui ou non, renoncer à l'affaire, il a accusé Mr. Maletzky de fraude, et ordonné sa poursuite.

Les actes mentionnés plus haut sont les points culminants de violations sévères de nos droits pendant des années qui constituent des représailles de notre résistance politique contre la violation du régime de Namibie des droits fondamentaux et l'appauvrissement de masse causé par le vol et le pillage de ses chefs de corporations.

Voici les antécédents :

Hewat et Erica Beukes et leurs camarades étaient socialistes dans SWAPO dans les années 1970 et 1980. Ils ont dirigé la lutte et mis sur pied un mouvement organisé dans le pays aussi bien à l'intérieur que l'extérieur de SWAPO.

En 1976, ils ont mené une campagne de soutien pour Hermanus Beukes qui combattait contre l'exécution planifiée de 1700 jeunes du SWAPO et combattants au Zambie le régime Lubango. Depuis 1984, ils luttèrent contre les assassinats, les emprisonnements en masse et la torture brutale des Namibiens en exil

perpétrés par le régime Lubango. La lutte a fait rage jusqu'en 1989 lorsque moins de trois-cent prisonniers étaient libérés et sont retournés en Namibie. Le 4 mai 1988, à la Journée Casinga le groupe dirigé par Hewat Beukes a appelé avec succès à une protestation de masse. Depuis 1990, comme membres de Workers International (Internationale Ouvrière) ils ont fondé le Centre Ouvrier de Conseil afin d'assister les travailleurs à s'organiser pour la protection et le renforcement de leurs droits fondamentaux. Ils luttent contre tout vol et pillage perpétrés de façon permanente par la classe régnante des corporations.

Depuis la déclaration de l'indépendance en 1990, le régime Lubango installé par les chefs de cette classe a sournoisement persécuté Hewat et Erica Beukes et leurs camarades par des méthodes variées. Cela devenait plus direct au cours des dernières années. En 2005, le régime a perpétuellement coupé l'eau de la maison des Beukes. En 2007, le juge Hoff envoyait 15 policiers armés à leur maison pour les intimider et les provoquer afin de répandre la terreur. Cette année, il a continuellement bloqué l'approvisionnement d'électricité pourtant payée d'avance. Maintenant, il a émis un mandat illégal d'expulsion.

Au cours des dernières années passées, August Maletzky a été soumis à plusieurs tribunaux irréguliers avec l'objectif de l'emprisonner. En septembre 2011, en liquidant la Société Amicale de Liberté de Mr. Maletzky, le tribunal permettait que le rapport de liquidation soit traité sans ménagement en l'absence du liquidateur. Il a aussi permis que les relevés de banque des comptes de ses enfants et de sa femme soient présentés sans leur connaissance ou approbation. Le juge Raymond Heathcote a menacé de l'emprisonner s'il ne répondrait pas à ses questions sur les documents. Lorsque Mr. Maletzky a signalé que c'était une inquisition basée sur une preuve inadmissible et non pas sur une enquête légale, il a sans ménagement suspendu l'affaire.

Depuis, Petrus Damaseb a répété la procédure avec un tribunal irrégulier encore pire, en transformant, cette année, un procédé civil en un cas criminel contre lui.

Mr. Damaseb et la Société de

Justice ont soudoyé deux clients de Mr. Maletzky en vue de monter un coup conduisant au verdict dans lequel Mr. Damaseb ordonnait sa poursuite en 60 jours. Il l'a fait sur la base de deux falsifications : il a confisqué et détruit l'enregistrement de l'audition au cours de laquelle des problèmes importants ont été prononcés, et illégalement désigné un arbitre et la Société de Justice en tant que procureurs ; il avait déclaré pourtant de vouloir s'abstenir. Son incompétence était aussi mentionnée ensemble avec son intérêt personnel en la matière. Mr. Damaseb évitait de passer par le Procureur Général et ordonnait son ami l'Inspecteur Général d'accélérer dans la plus grande urgence la poursuite et l'emprisonnement de Mr. Maletzky.

En 2011, la Commission de Service Juridique a fait allusion à notre plainte sur cette affaire contre la corruption des juges à l'avocat Maritz de Bloemfontein pour « investigation ». Le rapport a été envoyé au Procureur Général pour notre poursuite. La recommandation principale était que nous devons être poursuivis concernant seulement les aspects subjectifs de nos plaintes et non pas concernant sa vérité objective.

Nous demandons en outre que vous appeliez Mr. Petrus Damaseb de cesser d'abuser illégalement de la Cour Suprême de Namibie pour exiger une vengeance contre nous sur les instructions de ses chefs blancs des corporations.

Nous demandons l'annulation du mandat d'expulsion illégal d'Erica et Hewat Beukes !

Nous demandons la cessation de la poursuite illégale d'August Maletzky !

Nous demandons de cesser recourir aux organes étatiques pour la persécution insidieuse de Hewat et Erica Beukes, d'August Maletzky ainsi que de leurs associés et camarades !

Nous attendons respectueusement votre réponse rapide jusqu'au mercredi 27 novembre 2013.

Signé : Hewat Beukes
August Maletzky

Europe des travailleurs

Depuis ses origines la Quatrième internationale a opposé à l'Europe du capital l'Europe des travailleurs. Cela paraissait à beaucoup de militants de gauche comme une utopie, voir « chimère douce ». Or, on voit que le capital dans sa propre logique de reproduction détruit tous les obstacles, y compris les frontières nationales, inscrites pourtant sur son acte de naissance. En quelques dizaines d'années il s'est implanté et acquis la force décisive dans un bon tiers de la planète, là où les révolutions l'ont chassé (URSS, Chine, Europe de l'Est). C'est la fameuse « délocalisation » qui lui permet d'avoir accès à une main d'œuvre moins chère et dépourvue de défense de classe, à savoir les syndicats ouvriers.

Mais si l'on peut produire la marchandise manufacturée loin de l'Europe, il en est autrement de branches non délocalisables, comme bâtiment, agriculture, restauration ou services. Ainsi l'histoire du « plombier polonais » n'était que le signe avant-coureur d'une tendance profonde en Europe, mis à l'affiche plus pour faire rire que pour inquiéter. Aujourd'hui il y a un million et demi des travailleurs portugais, polonais, roumains, slovaques dans les pays dominants de l'Europe comme Allemagne, France ou Angleterre. Ce sont les « détachements » pour les missions temporaires de trois mois, légalement rémunérés suivant les lois des pays hôtes et dont les charges salariales sont versées dans le pays d'origine du travailleur, selon les lois du pays, donc nettement profitables pour le capital.

En France en 2005 il y avait 26 500 de ces travailleurs *low cost*, en 2012 on en a compté 170 000 officiellement, en réalité le chiffre est plus proche de 350 000 : autant qu'on a licencié en France en 2009 dans la sous-traitance automobile et métallurgie. Et cela commence à faire des vagues. Ces travailleurs sont payés en réalité moitié prix salaire minimum – là où le Smic existe – à savoir 5€ de l'heure au lieu de 9 ou 10€ promis. Les abus des intermédiaires, boîtes intérim mafieuses, des patrons qui profitent de l'incurie étatique pour exploiter à mort ces esclaves modernes, la révolte des ouvriers autochtones contre cette concurrence déloyale, mise en place pour les besoins du capital sous l'autorisation sans contrôle de leur Etat, font que la donne politique dans le pays change. Le Patri socialiste se rend compte que le Front national, surfant de manière nationaliste sur cette vague de mécontentement social est en train de le doubler sur le plan électoral. Et après moult cadeaux au patronat il décide de « gauchir » sa ligne et d'envoyer Michel Sapin à Bruxelles discuter la modification de traité de 1996 qui régit cet aspect de l'Union européenne. D'après ce que nous connaissons de la consistance politique de nos gouvernants socialistes et d'après ce qu'on peut voir dans le détail technique de cette directive européenne, le nouveau compromis que Paris cherche est un rose presque blanc, bref poudre aux yeux, à but électoraliste. Les socialistes voulaient l'Europe libérale, or le libéralisme a ses propres lois qu'on ne peut pas chambarder avec les paroles douces, sentiments de gauche ou lamentations sociales.

Face à ce phénomène du développement objectif du capitalisme la classe ouvrière et ses formations politiques ne peuvent pas rester sur le plan légal, à savoir faire la chasse aux abus et exiger le respect des lois, ce que font souvent de manière courageuse les inspecteurs de travail, de moins en moins nombreux et de moins à moins écoutés par le pouvoir du capital. Face à la réaction nationaliste et chauvine du Front national et ses complices de l'UMP, face au désarroi socialiste, la seule qui donne le bon exemple est la CGT. Là où l'affaire commence à faire des vagues, comme le bâtiment en Auvergne ou chantiers navals de Saint Nazaire, elle poursuit les patrons esclavagistes, mais aussi cherche à reconforter et organiser ces travailleurs coincés entre le chômage, déchéance sociale de leur famille, et peur d'être renvoyés s'ils se mettent à lutter. C'est le premier pas. Le second est politique, organiser ces travailleurs avec le Front de gauche, les éclairer politiquement, afin qu'ils aident leurs frères au pays lors du retour à construire un front de classe, afin de pouvoir vivre et travailler dans leur propre pays, obtenir un salaire décent et éventuellement venir en France comme touristes pour voir le Louvre ou la Tour Eiffel. L'internationalisme n'est pas un vague souhait, un sentiment humaniste, mais la dure nécessité du moment. De toute façon sans nos camarades de l'Europe de l'est nous ne sortirons pas de la prison libérale européenne.

Radoslav PAVLOVIC

Quelques renseignements utiles sur la Namibie

La Namibie est un pays situé en Afrique du Sud-Ouest. Il est presque aussi grand que la France et l'Allemagne réunies, mais avec presque 100 fois moins d'habitants par rapport à ces deux pays. Ancienne colonie allemande puis, après la première guerre mondiale, confiée par les vainqueurs au « protectorat » de l'Afrique du Sud, jusqu'à la révocation de ce mandat en 1966. Mais l'Afrique du Sud raciste a refusé de quitter la Namibie en la conservant comme sa colonie pillée et assujettie en tant que l'une de ses provinces, gérée aussi par son régime raciste d'apartheid. Le peuple namibien s'est dressé contre cette occupation coloniale en une guérilla armée dirigée par l'Organisation du Peuple du Sud-Ouest Africain (SWAPO). C'est une organisation-sœur du célèbre parti du Conseil National Africain (ANC). Toutes deux sont inféodées aux partis stalinien et leurs héritiers, et dirigées en fait par la bureaucratie stalinienne de Moscou. L'organisation de nos camarades namibiens est née et s'est développée dans une lutte longue, difficile et tenace contre la politique d'inspiration stalinienne du SWAPO qui, comme naguère les stalinien en Espagne (et comme l'ANC sud-africain), visait à maintenir ces pays dans le système capitaliste en menant une guerre d'extermination contre tous les militants révolutionnaires. Même après l'indépendance formelle du pays, celui-ci reste sous la dépendance et la domination de sa voisine puissante, l'Afrique du Sud capitaliste. - La principale activité économique du pays est concentrée aux mines qui fournissaient 40% de son PIB (mais sa quantité réduite aujourd'hui à 20 % de celui-ci), surtout du diamant, mais aussi du cuivre, de l'uranium et du plomb. Mais ces ressources sont entièrement accaparées par les groupes capitalistes sud-africains, comme la fameuse Anglo-American Corporation qui regroupe les sociétés De Beers, Tsumeb Corporation Ltd., Goldfinger, etc. Tout cela explique l'importance des mineurs dans la classe ouvrière namibienne. - L'agriculture qui est dominée par l'élevage est presque entièrement dans les mains de riches fermiers blancs qui possèdent 70 % de terres utiles. Le pays est encore totalement dépendant de l'importation massive de produits agricoles et manufacturiers venant de l'Afrique du Sud capitaliste.

Carnet des notes

Sous-traitance des travailleurs est-européens

L'esclavage moderne se perpétue sur le site du chantier naval STX de Saint-Nazaire

Depuis le 3 mai, onze salariés bulgares recrutés par l'entreprise lituanienne LITANA luttent pour le respect de leurs droits fondamentaux, et entre autres, le versement de leurs salaires, l'application du Code du travail français et le respect de leur dignité.

Arrivés en août 2008, ces soudeurs et tuyauteurs ont été recrutés à 2,88 € de l'heure, sur la base de leurs compétences professionnelles et de leur expérience dans les métiers de la construction navale, pour effectuer à Saint-Nazaire des travaux de tuyauterie et soudure à bord des paquebots en construction.

Pendant une longue période, ils se sont tus et ont subi sans rien dire le non respect de leurs droits.

Ainsi, ces salariés ont effectué plus de 51 heures/semaine, des heures supplémentaires jamais majorées et non payées, dans des conditions de vie difficiles, les frais de nourriture étant à leur charge.

Les sommes qui leurs sont dues se montent à plusieurs milliers d'euros.

Malgré leurs demandes insistantes et renouvelées d'un règlement de leur situation, aucune somme compensatrice, correspondant aux salaires dus ne leur a été versée.

CGT Saint Nazaire . Saint-Nazaire, le 14 mai 2009

En 2005, Patrick BOISSIER était invité par le MEDEF 44 pour partager son succès. Parmi les questions posées à Patrick Boissier, celle-ci est revenue souvent : Pourquoi les Chantiers de l'Atlantique font-ils appel à des sous-traitants étrangers ?

« Si nous voulons être compétitifs, il est nécessaire d'avoir des co-réalisateurs et sous-traitants compétitifs, donc au meilleur prix et avec la meilleure productivité. Si nous travaillons avec des entreprises de l'Est, c'est qu'elles y trouvent leur compte et nous le nôtre en termes de qualité, de coût et de compétences. »

Les travailleurs européens low cost des chantiers français

Rachida El Azzouzi, Mediapart, 11 novembre 2012

Depuis la directive Bolkestein et avec la crise économique qui secoue l'Union européenne, la circulation des « détachés » explose, et pas seulement dans les régions frontalières.

Exponentiel depuis une dizaine d'années, le phénomène se banalise en France. Avec lui, les cas de fraude en tous genres, de l'absence de couverture sociale à l'optimisation fiscale. Dans les secteurs à forte main-d'œuvre, le bâtiment, l'agriculture, la restauration, petits et gros patrons affectionnent de plus en plus ces nomades low cost qui n'ont plus de travail chez eux et dont la force, la docilité sont vantées et vendues sur le web.

Des travailleurs « importés » via des prestataires de services, des entreprises sous-traitantes ou des agences d'intérim étrangères, spécialistes du contournement d'une législation ultra-sophistiquée, qui jouent sur le temps de mission, font en sorte qu'elle dure moins de trois mois, pour que les détachés dépendent du droit du travail de leur pays d'origine et non de la France.

Laurent Dias, secrétaire de la section Auvergne de la CGT construction, ce fils d'immigrés portugais, plombier de métier parcourt la région au volant de sa Clio de fonction. Ce mercredi 7 novembre, l' élu syndical fait route en direction de Courmon, une commune à quelques kilomètres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Dix Portugais, détachés par une agence d'intérim portugaise sur un chantier de BTP, seraient payés 700 euros brut tout compris pour 40 heures hebdomadaires – salaire, panier repas, hébergement et transport inclus !

Laurent Dias n'est pas surpris : « Les gars vivent la peur au ventre. Ils se savent sur la sellette. Aller voir un syndicat, c'est risquer le retour au pays. » Il leur laisse ses coordonnées et repart, « pas certain de les revoir à la permanence ». Contacté par téléphone par Mediapart, l'employeur, à la tête d'une trentaine de salariés, fait mine de tomber des nues devant la copie du contrat, assure être en règle. Il promet de se renseigner sur les pratiques du sous-traitant, de stopper le contrat si nécessaire et jure méconnaître les conditions de salaire « des Portugais » : « On n'a pas plus d'informations que ça sur leurs contrats. Tout se passe au Portugal selon le droit de là-bas. On n'intervient pas. »

C'est la première fois, dit-il, qu'il fait appel à ce type de sous-traitance sur les recommandations de collègues entrepreneurs qui l'utilisent « depuis des années ». « On s'y met tous à cause des délais de plus en plus courts pour finir les chantiers, pour éviter les pénalités, pas pour l'argent. On n'y gagne rien, à peine une petite marge », justifie l'entrepreneur qui ne fait que « copier les majors du BTP ».

Un vrai business s'est développé. Tapez « travailleur polonais » ou « portugais » dans Google et vous ne saurez plus où donner de la tête, entre les agences d'intérim et les entreprises de gros-œuvre promettant des prix défiant toute concurrence.

BUDEX Agence intérim : « Les ouvriers polonais sont réputés pour leur qualités de travailleurs courageux et motivés. La Pologne ayant été un pays tourmenté par l'histoire, les travailleurs polonais et en particulier les ouvriers polonais ont toujours eu un œil tourné vers l'étranger. Les immigrés polonais ont été nombreux à s'installer en France, réputés pour leur facilité à s'intégrer. Jusqu'à aujourd'hui, les polonais souhaitent en très grand nombre travailler à l'étranger.

A la recherche de travailleurs polonais?

Vous recherchez un travailleur polonais spécialisé dans le bâtiment ou un autre corps de métier? Nous avons dans notre base de données un grand nombre de travailleurs polonais motivés pour travailler à l'étranger. N'hésitez pas à contacter le cabinet de recrutement **Budex en Pologne** pour toute demande d'information sur les ouvriers polonais disponibles. »

Bien souvent, les « détachés » constituent le gros des troupes sur des chantiers de prestige sans que leurs conditions de travail, de rémunération, d'hébergement, contrairement à la législation française, ne dérangent. « Il faut voir les magouilles, les sociétés écrans au Luxembourg qui échappent aux cotisations sociales, les entreprises "boîtes aux lettres" dans les pays de l'Est sans y avoir d'activité réelle, spécialement créées pour détacher de la main-d'œuvre à bas prix, qui paient la plupart du temps au taux horaire du pays d'origine », constate un directeur du travail « dépassé par l'ampleur et la complexité du phénomène ».

Ses services sont « impuissants, débordés, pas toujours suivis par les parquets malgré les procès-verbaux pour délit de marchandage et prêt de main-d'œuvre lucratifs », raconte-t-il sous couvert d'anonymat. « Avec des modes de contrôles archaïques, de l'ère Cro-Magnon, nos agents ne peuvent pas lutter contre un système opaque qui passe par Internet, plusieurs pays et des législations toutes plus complexes. Ce ne sont pas les conventions de coopération avec les pays voisins qui vont régler la problématique. Tout cela prend un temps fou par rapport au temps réel de la vie. Entre le moment où le contrôleur descend sur le chantier et celui où il revient avec un traducteur assermenté près de la cour d'appel, les ouvriers exploités sont déjà partis ! »

Le téléphone de Laurent Dias sonne. On lui signale un nouveau chantier « douteux » : un hôpital public en rénovation, « encore des Portugais et des Roumains payés au Smic de leur pays d'origine ». Il a soudain « mal au cœur » : « Quand les majors du BTP détachent leurs cadres français au Portugal, ils ne sont pas soumis au Smic portugais. On a une monnaie unique, on doit pouvoir avoir des droits sociaux uniques. » (Extraits)

Travailleurs low cost: le gouvernement cherche une arme anti-FN

Lénaïg Bredoux, Mediapart, 07 décembre 2013

Ces dernières semaines, l'exécutif s'est brusquement agité à propos de la directive d'application sur les travailleurs détachés dans l'Union européenne. L'objectif : contrer le Front national à six mois des européennes.

C'est un texte obscur et ultra-juridique. Une « directive d'application », dans le jargon bruxellois, mais dont le gouvernement français veut faire le symbole de son combat pour une Europe sociale. En luttant contre la fraude sur le détachement des salariés européens, Hollande et ses ministres veulent contrer le Front national qui en a déjà fait un argument de campagne, à six mois des européennes.

Trois jours plus tôt, à l'occasion d'un débat sans vote organisé sur le sujet à l'Assemblée nationale, Michel Sapin s'en était plus longuement expliqué :

« Quelles seraient les conséquences, si nous laissons passer un mauvais compromis, un compromis trop faible, celui que cherchent les libéraux européens et que soutient le PPE, auquel adhère l'UMP ? La dérégulation sociale encore aggravée, et certains – suivez mon regard – n'hésiteront pas à en profiter pour attiser les haines ! Ils diront aux salariés licenciés ou à ceux qui ne trouvent pas de travail "voyez, ils vous prennent votre travail" (...). Dans un contexte de chômage important, c'est ravageur ! Au-delà de la préservation de l'ordre public social, (...) c'est le poison de la xénophobie qu'il faut combattre. » (Extraits)

[Que le Parti socialiste est défenseur inébranlable de l'ordre public social capitaliste n'est pas une nouveauté. Qu'il n'a même pas le courage de nommer son adversaire, le FN, par cette hypocrisie à la mode - « suivez mon regard » (!) - est tout simplement minable]. ■

Pourquoi l'Union peine à lutter contre le « dumping social »

Ludovic Lamant, Mediapart, 07 décembre 2013 (Extrait)

La commission reconnaît l'ampleur des détournements du texte, comme le montre un inventaire des abus qu'elle a dressé, dans un rapport de 2012. Elle y évoque par exemple (page 27) le cas désormais bien connu du chantier de l'EPR de Flamanville, où Bouygues est accusé d'avoir payé moitié moins que les salariés français des détachés polonais. Ces ouvriers étaient envoyés par une filiale, basée à Chypre, d'une agence d'intérim irlandaise... Bouygues est également accusé de ne pas avoir déclaré 38 accidents sur le chantier, impliquant des détachés.

L'exécutif français a donc décidé de faire monter les enchères cet automne sur un texte qui, par nature, aura des effets limités. Ceux qui veulent renverser la table devront patienter. ■

Un cas de bourrage de crâne

Même ce temps-ci lorsque la bourgeoisie et ses légions de propagandistes alarmés et épouvantés ont rayé la lutte des classes et le marxisme de leur vocabulaire et les ont bannis du rang des sciences explicatives de la société, il n'est pas rare de voir ce genre de gribouillage qui insulte toute intelligence humaine. Pourtant dans son no. de 14 novembre dernier la revue « Challenge » tombait encore plus bas dans cette débililité. Ce qui ne doit étonner personne puisque cette revue exprime les intérêts à courte vue de la fraction la plus cupide de la bourgeoisie et formule ses objectifs vulgaires. Pour cette raison, probablement, que le nom bien français « Défi » lui semblant trop trivial, elle le troquait contre son équivalent anglais « Challenge » plus conforme au snobisme ambiant particulier pour tout ce qui s'apparente au néo-libéralisme anglo-saxon, tel que la singerie de langage, dernière mode en vogue des petit-bourgeois affranchis.

Toujours est-il qu'un certain André Comte-Sponville y a pondu un éditorial au titre évocateur « Vaine révolte » qui en dit long sur ses intentions. Effectivement, dès la première phrase il annonce la couleur : La révolution ne fait plus recette... tel qu'un marxiste pouvait la concevoir... » Plein de suffisance, il se permet de poser la question : « Qui y croit encore ? », - sans doute pour étayer encore plus sa profession de foi catégorique.

Une telle précipitation irréfléchie pour vouer aux gémonies la lutte des classes, la révolution et le marxisme est en elle-même hautement suspicieuse. Elle est beaucoup plus proche de l'excommunication superstitieuse du diable craint et appréhendé au Moyen-âge qu'à la réalité de notre temps. Précisément ce scribouillard passe complètement sous silence les maux fondamentaux que le capitalisme bien réel déverse sur les travailleurs et sur les pays en général. Ainsi au lieu de s'en prendre à la crise interminable du système et à ses tentatives non seulement infructueuses de la résoudre, mais contribuant à sa prolifération et à son aggravation dans tous les domaines (déclin de la production, baisse du niveau de vie, chômage de masse chronique, augmentation des coûts, dégradation de la culture, destruction de la nature, pollution, etc., etc.), - il se lance contre ce qu'il redoute le plus, à savoir la lutte des classes des travailleurs, la révolution, le marxisme. Il ne lui vient même pas à l'esprit que cet exorcisme rend plus visible encore la gangrène capitaliste incurable, ce qu'il voulait cacher, et pourrait éveiller l'intérêt pour des sujets qu'il condamne si promptement et si ardemment.

Mais voilà que le doute s'empare même de tels esprits aussi résolument engagés que lui au service de ce système. Il le pousse dans les contradictions flagrantes qu'il ne peut pas éviter mais, comme nous allons le voir, il surmontera péniblement, à sa façon. Après avoir affirmé que « ... la révolution est morte », il ajoute sans sourciller aussitôt : « Et pourtant la révolte gronde. » Cette incohérence absurde plus près de l'ignorance que de la naïveté, la conduit à la récurrence. « La lutte des classes semble dépassée » proclame-t-il dans une phrase pour déclarer dans la suivante que « L'éméute menace. » - Si quelqu'un ne comprend pas ces affirmations diamétralement opposées, - tant pis pour une pensée normalement constituée.

Le malheureux éditorialiste tente à se tirer de son propre piège par de brusques sauts périlleux en se jetant de ses contradictoires sociologiques redoutables sur le terrain de sermons moralisateurs dont la subjectivité lui semble plus propice à ses divagations. En effet, un tel prêchi-prêcha était de tout temps le langage préféré des possédants, justement pour masquer les contradictions afin de juguler et canaliser leur développement. C'est le chemin peu original emprunté hâtivement et sans scrupules par ce journaliste aussi. « La colère l'emporte sur les programmes, la détresse sur la raison » - poursuit-il dans ses élucubrations sur notre société, sans même essayer de donner la moindre indication sur les motifs de cette colère. Ce qui est étonnant pour nous tous mais ne gêne nullement celui qui déclarait à peine quelques lignes plus haut que « la révolution est morte ». Puis, sans aucune explication – comme à son habitude – il passe dans le domaine des sentiments, notamment vers l'indulgence bienveillante. « Colère compréhensible ; détresse émouvante » - concède-t-il hypocritement pour enfourcher immédiatement son condescendant prêche moralisateur : « Mais qui (ces colères et détresses) ne résoudre aucun des problèmes qui les suscitent. Que peut une manifestation contre un marché en crise ? Contre la concurrence internationale ? » Lesquels, du coup, apparaissent sous sa plume comme des obscures puissances ténébreuses d'un au-delà mystique, impénétrables pour l'entendement humain et inaccessible pour sa volonté et ses actions.

C'est après de tels préparatifs, supposés bien affaiblir les esprits révoltés et les rendre plus réceptifs aux consignes voulues, que nous voyons enfin se préciser les intentions réelles et les objectifs concrets de l'article. « On a le droit, dans une démocratie, de combattre une loi. Pas de la violer. » - nous assène l'éditorialiste, sans se prononcer prudemment s'il est pour les changer et dans quel sens. Mais sa façon de faire la morale ne laisse aucun doute. « Evitons d'accabler les uns ou les autres » - proclame-t-il en nous avertissant doctement que « La critique est facile. La dérision, encore plus. Mais finissent, lorsqu'elles tombent dans l'excès, par faire plus de mal que de bien. » En voilà, nous sommes prévenus. Mais pour couronner le tout, il précise davantage le trajet tortueux de ses remarques : « ...la montée du Front national... montre assez à qui profite l'exacerbation des mécontentements ». Par cette cabriole mentale inattendue, il s'emmêle les pédales et embrouille les choses sans dessus dessous comme si la colère et l'insatisfaction n'avaient pas de raison profondes et indépendantes du phénomène Le Pen et comme si celles-ci n'avaient rien à voir avec l'existence et la politique calamiteuses du capitalisme et de son régime. Et la boucle est bouclée : le système social est pardonné, la faute doublement grave revient – aux mécontents !

Balazs NAGY

LUTTE DES CLASSES

est consultable depuis son premier numéro sur le site

WORKERSINTERNATIONAL.ORG

sous rubrique Français